

Ad e e de a c a e de Le ca (Ba e -P e)
 f c e a C e e a a e fa a de c b a
 a f e de ' e e, de a a ced 8 he d a ll
 (26 e 1794)

Fa e B e, A e A e, IHRF - l d'h e de a R fa a e

C e ced c e / C e h d c e :

B e Fa e, A e A e, IHRF - l d'h e de a R fa a e. Ad e e de a c a e de Le ca
 (Ba e -P e) f c e a C e e a a e fa a de c b a a f e de ' e e,
 de a a ced 8 he d a ll (26 e 1794). l : A ch e Pa e e a e de 1787 1860 - P e e e (1787-1799)
 T e XCIII - D 21 e d a 12 he d a ll (9 e a 30 e 1794) Pa : L b a e Ad a e P. D , 1982.
 . 522;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24389_t1_0522_0000_3

F che df g e 21/07/2021

Séance du 8 Thermidor An II

(Samedi 26 Juillet 1794)

Présidence de COLLOT D'HERBOIS (1)

La séance est ouverte à onze heures du matin.

Un secrétaire donne lecture de la correspondance.

1

La société populaire de Lescar, département des Basses-Pyrénées; félicite la Convention nationale sur tous ses glorieux travaux, et particulièrement sur le décret qui proclame l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'ame, et lui fait part que la fête à cet Être sublime a été célébrée dans cette commune avec une allégresse franche, digne d'un peuple montagnard par essence. Les sentimens qui animoient, dit-elle, la Convention et les Parisiens, se sont communiqués jusqu'à nous avec la rapidité du feu électrique. Les vœux des législateurs, les nôtres, ceux du peuple français sont montés en même temps vers l'Éternel, et la tête hideuse de l'athéisme a été écrasée.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[La Sté popul. de Lescar à la Conv.; Lescar, 21 prair. II] (3).

Citoyens Représentans,

La Société populaire de Lescar, dép[artemen]t des Basses-Pyrénées, me charge d'être son interprète auprès de vous.

La fête de l'Être Suprême a été célébrée avec une allégresse franche, digne d'un peuple Montagnard par essence. Les sentimens qui animoient la Convention et les braves Parisiens se sont communiqués jusqu'ici avec toute la rapidité du feu électrique. vos vœux, les nôtres, ceux du peuple français sont montés en même temps vers l'éternel.

L'éternel est vengé. Les carreaux partis de la montagne ont écrasé la tête hideuse de l'athéisme.

Le peuple françois est vengé; les scélérats qui vouloient le déshonorer aux yeux de l'univers ne sont plus.

mais il ne suffisoit pas que le crime périt, il falloit encore que la vertu du peuple magnanime, qui conduit tous les autres à la liberté, brillât de tout son lustre.

graces vous soient rendues, Citoyens Représentans. vous avez tout préparé pour ce triomphe de la raison. fasse l'Être Suprême que les sentimens que vous avez réveillés dans l'ame des françois ne s'éteignent jamais. S. et f.

LEHUBR (*Comm^{re}*).

2

La société populaire de Labastide-Beauvoir, district de la commune de Villefranche, département de la Haute-Garonne, félicite la Convention nationale sur son décret du 8 messidor, qui charge chaque cultivateur de surveiller lui-même les récoltes de l'approvisionnement des armées et grandes communes; elle invite la Convention à demeurer à son poste, et la prie d'ordonner que le bulletin, qu'elle ne reçoit plus depuis long-temps, lui soit envoyé.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[La Bastide-Beauvoir, 20 mess. II] (2).

• Citoyens Représentants

• Nous vous félicitons du décret que vous avez randu sur le bonheur et La tranquillité du peuple, sur les [2 mots effacés]; vous venez de charger chaque cultivateur (*sic*), chaque sans culote de veiller et d'aprovisionner les armées et les grandes Communes; eh bien, ce décret salutaire anéantit la caparement, assure du bon pain au peuple, parce que la nature donne les grains abondamment bons et seins;

(1) *Mon.*, XXI, 329.

(2) *P.V.*, XLII, 184.

(3) C 314, pl. 1255, p. 49.

(1) *P.V.*, XLII, 184. Voir *Arch. parl.*, t. XCII, séance du 8 mess., n° 45.

(2) D XL 20, doss. 31, n° 3.